

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Chères Fransaskoises et cher Fransaskois,

J'ai le plaisir de vous convier à l'**assemblée générale annuelle des membres** de la Fondation fransaskoise le mardi **21 novembre 2023**. L'assemblée se tiendra à **19 h par visioconférence** sur la plateforme zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/84760503122?pwd=WU5LM0lIQ2pna09wZDNkcWRuNVU1UT09>

Note : Ce lien sera affiché sur la page d'accueil de la Fondation fransaskoise.
Nous vous demandons d'être en ligne 10 minutes à l'avance pour assurer votre participation

D'après les règlements administratifs de la Fondation fransaskoise :

4.1 Peut être membre tout individu parlant français, résidant de la Saskatchewan, ayant 18 ans et plus, ayant **fait un don d'au moins 50 \$** dans les 12 mois précédant la tenue de l'assemblée annuelle et qui s'intéresse à l'épanouissement et au développement de la langue et de la culture française.

Vous pourrez faire votre don en ligne à fondationfransaskoise.ca avant le 21 novembre 2023.

Veuillez noter que les couples ayant fait un don d'au moins 100 \$ auront chacun un vote à l'assemblée générale annuelle.

Tous les règlements régissant la Fondation fransaskoise et les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle seront affichés en ligne : <https://fondationfransaskoise.ca/à-propos/assemblée-générale/>.

Cette assemblée générale annuelle vise, entre autres, à pourvoir trois (3) postes d'administrateur élu par l'assemblée générale. La durée du mandat des postes précités est de trois ans, renouvelables, pour un deuxième mandat consécutif.

Veuillez noter que les conseillers suivants ont accepté de se présenter pour un second mandat :

Roger Gauthier — élu par l'assemblée générale annuelle
Catherine Liffan — nommée par le conseil d'administration
Jean de Dieu Ndayahundwa — nommé par le conseil d'administration

Pour déposer votre candidature :

Veuillez réviser le document de mise en candidature et remplir le formulaire de mise en candidature. Ces documents sont disponibles en ligne sur le site de la Fondation. Tous les documents doivent être soumis par courriel (administration@fondationfransaskoise.ca) ou reçus par la poste avant le 21 novembre 2023.

Je sollicite votre appui, car la participation de tous les membres est très importante pour la tenue de cette assemblée générale annuelle de la Fondation fransaskoise.



Francis Kasongo
Président, Fondation fransaskoise